



Assemblée générale

Distr. générale
18 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Lettre datée du 18 septembre 2009, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-quatrième session, tenue le 18 septembre 2009, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Troisième Commission.

J'appelle votre attention sur les paragraphes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/64/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II dudit rapport. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Ali Abdussalam **Treki**



Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

2. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires [point 41].

B. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et des récentes conférences des Nations Unies

3. Développement social [point 61] :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille;
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

4. Promotion de la femme [point 62] :

- a) Promotion de la femme;
- b) Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

D. Promotion des droits de l'homme

5. Rapport du Conseil des droits de l'homme [point 64].

6. Promotion et protection des droits de l'enfant [point 65] :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant;
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.

7. Questions autochtones [point 66] :

- a) Questions autochtones;
- b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones.

8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée [point 67] :

- a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée;
- b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

9. Droit des peuples à l'autodétermination [point 68].

10. Promotion et protection des droits de l'homme [point 69] :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

11. Prévention du crime et justice pénale [point 104].
12. Contrôle international des drogues [point 105].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 118].
 14. Planification des programmes [point 133].
-